



Comité Interministériel de Transformation Publique du 22 avril 2024 **Des annonces qui brillent par leur constance,** **une annonce qui brille par son absence !**

Parmi les 18 engagements égrainés par le Premier ministre lors du CITP du 22 avril 2024 (en savoir plus [ICI](#)), le volet "Réarmer les territoires pour construire des solutions adaptées aux enjeux de terrain" aborde plusieurs engagements stratégiques visant à « renforcer l'autonomie et l'efficacité des services publics locaux ». En résumé, un bel exercice de novlangue signifiant en réalité : « on va encore faire pire puisque ça ne marche pas (ou plus) ! ».

L'un des principaux engagements à ce titre est de **renforcer le rôle du préfet comme chef de l'organisation des services publics au niveau local**. Avec au programme, « la communication de l'État dans les territoires sera remembrée sous la coordination des préfets de département avec l'appui du Service d'information du Gouvernement afin que la communication sur l'action publique soit beaucoup plus simple, claire et lisible. » Pour FO/DDI, si cela signifie garder la charte graphique « l'État c'est moi et moi seul jusqu'à je parte dans 2 ans », c'est NON !

Avec par ailleurs **le pouvoir de dérogation des Préfets étendu** : la parole de l'État au gré du territoire et du poids de ses acteurs ! On a même droit à la création d'un nouveau machin « **France Simplification** »... ça va sûrement simplifier le fonctionnement de l'administration !

Sans oublier **10 mesures de déconcentration RH identifiées** pour une mise en œuvre progressive dès 2024 pour « simplifier la vie des services » (**pour leur simplifier la vie, on pourrait déjà arrêter les publications de postes « au fil de l'eau » et revenir aux cycles ministériels périodiques**). La gestion administrative des agents est déjà catastrophique suite à la mise en place des SGCD, **voilà qu'on veut leur transférer une bonne dose d'autonomie sans possibilité pour les ministères de détecter et corriger les erreurs**. Destination marasme !!

Deux départements pilotes « chanceux » seront tirés au sort dès l'été 2024 .

Bref, de bonnes vieilles recettes qui ont déjà montré qu'elles ne fonctionnaient pas, justifiant qu'il fallait faire pire pour les corriger.

Parmi tous ces engagements, on peut s'étonner de l'absence d'une mesure qui semble couler de source : à savoir **clôre sans attendre les « rencontres de l'ATE »** conduites par le ministre de l'Intérieur. **En effet, tout semble tracé et décidé, alors pourquoi continuer à dépenser des moyens précieux dans les services pour faire croire que les conclusions ne sont pas déjà écrites ?**

Ce dont les agents ont besoin, **ce serait des « rencontres du budget de fonctionnement », des « rencontres des augmentations salariales », des « rencontres de la défense et valorisation de leurs missions »**. Le reste est hors sol.

Tout cela confirme la volonté de FO/DDI de ne pas se laisser instrumentaliser dans cette démarche, tant au niveau national que local. FO/DDI continuera à porter ses revendications, « rencontres » ou pas !